

Image not found or type unknown



Litige achat auto salle de vente bretagne

Par **ferraribond**, le **28/02/2012 à 12:30**

Bonjour, rnj'ai acheté une 206 le 23/01/2011, j'ai constaté le jour meme sur la route un probleme de train arriere, mon garagiste ma fourni un devis comme quoi l'essieu est à changer, j'ai contacté la salle des ventes ,ils m'ont invité à suivre leurs procedure, mais à ce jour toujours rien, moi je souhaitai le remboursement, puisque ce probleme n'etait pas signalé au controle technique, j'ai inssisté à obtenir une personne pour savoir ou en etait mon dossier, il mon dit que le service du diagnostic technique allait me contacter, trouvez vous cela logique, j'ai besoin de vous conseils, merci à l'avance.